

**Message du Préfet du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral
à l'occasion de la Journée Mondiale de la Pêche 2025**

« Nous n'avons rien pris, mais sur ta parole, je jetterai les filets » (Lc 5, 5)

Chers frères et sœurs,

En cette Année Jubilaire 2025, le message central qui nous accompagne est celui de l'espérance. Dans la lettre de convocation de ce Jubilé, le Pape François cite Saint Paul : « L'espérance ne trompe pas » (Rm 5,5). L'Apôtre des nations a traversé de nombreuses mers et même connu le naufrage, mais il a toujours été fortifié par l'espérance en Christ. Et comment ne pas rappeler que les anciens pèlerinages chrétiens se faisaient non seulement à pied, mais aussi par la mer ?

« Prenez le large et jetez les filets », dit le Christ à ses disciples. C'est un appel à la foi et à l'espérance ! Et Saint Pierre répond : « Nous n'avons rien pris, mais sur ta parole, je jetterai les filets ! » C'est exactement ce que font les pêcheurs chaque jour : jeter leurs filets avec espérance.

Depuis 1998, chaque année, le 21 novembre, la Journée Mondiale de la Pêche est célébrée pour attirer l'attention sur le mode de vie dans le secteur de la pêche. Cette journée promeut aussi la pêche durable, reconnaissant et honorant les communautés de pêcheurs du monde entier, et soulignant l'importance de cette activité pour la vie humaine et la santé des écosystèmes. Cette année coïncide également avec le dixième anniversaire de l'Encyclique *Laudato si'* du Pape François, qui insiste sur la protection des mers et des océans, parties intégrantes de notre « maison commune » et de l'équilibre écologique global. « Beaucoup de pauvres vivent dans des lieux particulièrement touchés par le réchauffement, et leurs moyens de subsistance dépendent fortement des ressources naturelles et des services écosystémiques, comme (...) la pêche » (LS 25).

Le Pape dénonce aussi les méthodes de pêche destructrices et leurs conséquences, reliant la crise des océans aux conditions de travail injustes, à la traite des êtres humains et aux difficultés des communautés côtières. Les mers ne sont pas seulement un espace physique, mais aussi spirituel, où se manifeste l'interdépendance entre l'homme et la

Création. Les pêcheurs, en particulier, peuvent devenir de véritables gardiens du Créé. Malheureusement, beaucoup font face à des « tempêtes » dépassant les catastrophes naturelles : revenus faibles, précarité, mauvaises conditions de travail, éloignement de la famille. Derrière chaque poisson pêché se cache une vie, une famille, un appel au développement intégral.

La pêche industrielle représente aussi une menace pour les flottes artisanales en réduisant les ressources disponibles. Les grands navires rejettent des déchets polluants qui nuisent aux écosystèmes côtiers. À bord, les membres de l'équipage restent des mois durant, vivant dans des espaces restreints et inconfortables, loin de leur famille, avec des horaires de travail souvent supérieurs aux limites légales. Beaucoup sont des migrants, parfois employés dans des conditions discriminatoires. Ainsi, le secteur de la pêche comporte un côté sombre : Selon l'Organisation Internationale du Travail, la pêche et les activités qui y sont liées figurent parmi les professions les plus dangereuses (cf. *Sécurité et santé dans l'industrie de la pêche : rapport pour discussion lors de la Réunion tripartite sur la sécurité et la santé dans l'industrie de la pêche*, Genève, 1999). À l'inverse, Saint Jean-Paul II nous rappelle : « Le travail humain est une clé, et probablement la clé essentielle, de toute la question sociale, si nous voulons la voir vraiment sous l'angle du bien de l'homme » (LE 3).

La récente exhortation apostolique *Dilexi te* (DT) du Pape Léon XIV contient plusieurs paragraphes éclairants sur les structures de péché qui provoquent la pauvreté extrême et les inégalités. Le Pontife décrit ces structures d'injustice comme un « péché social » (DT 90). Cela s'applique aussi au monde de la pêche, où la responsabilité individuelle est difficile à exercer face à l'immensité des océans et à la complexité des activités humaines (cf. *Lignes directrices Aqua Fons vitae*, Vatican, 2020 §§ 87 et 89). Pourtant, nous devons « nous engager toujours davantage à résoudre les causes structurelles de la pauvreté » (DT 94), même dans ce secteur. Cela implique de promouvoir et de valoriser la dignité humaine. La protection des mers et de la pêche est donc indissociable de la protection des personnes.

Outre les contrôles nécessaires pour faire respecter les lois et les mesures relatives aux conditions de travail des pêcheurs, il est important, en cette Journée Mondiale de la Pêche, de souligner la nécessité de veiller à la protection de la dignité des pêcheurs (y compris ceux qui se consacrent à l'aquaculture) et de leurs familles, en recherchant leur développement intégral. Il faut donner la parole aux pêcheurs afin que les politiques et lois les concernant ne soient pas décidées uniquement par ceux qui « vivent et

réfléchissent dans le confort d'un développement et d'une qualité de vie inaccessible à la majorité de la population mondiale » (LS 49). Jean-Paul II a toujours insisté sur la coresponsabilité des travailleurs de la pêche, artisanale ou industrielle, et sur les formes de solidarité qui s'expriment dans les associations libres. Il convient aussi d'encourager leur participation active dans les décisions qui concernent leur vie et leur travail (Discours du Saint-Père Jean-Paul II à la Conférence mondiale de la FAO sur la gestion et le développement de la pêche, 1984).

L'Église, à travers l'œuvre de l'Apostolat de la Mer, veut être présente là où souffrent les pêcheurs et les marins. Dans les paroisses côtières et les ports, aumôniers et bénévoles accompagnent ceux qui subissent de longues absences de leur famille, des conditions de travail dangereuses et des journées éprouvantes en mer, tout en défendant leur dignité. Merci pour ce service !

Nous confions tous les marins, pêcheurs et leurs familles à la protection maternelle de Marie, Stella Maris. Même fatigués, au milieu de la tempête, privés de conditions de vie dignes, loin de leurs proches, et sans avoir rien pêché, qu'ils puissent, avec la foi de Saint Pierre, dire : « sur ta parole, je jetterai les filets » (Lc 5, 5). Que Marie guide et protège tous ceux qui voguent sur les mers et, par son intercession maternelle, soutienne chacun dans l'espérance, la justice et l'engagement pour la protection des océans.